

Rapport de progrès en matière d'accessibilité – Symcor

VERSION 1.0

1^{er} juin 2025





TABLE DES MATIÈRES

1. Généralités	2
a) Introduction.....	2
b) Engagement de Symcor en matière d'accessibilité	2
c) Processus de rétroaction, demandes de formats alternatifs et coordonnées	2
2. Consultation	3
3. Rétroaction	3
4. Progrès par secteur	4
a) Emploi.....	4
b) Environnement bâti.....	5
c) Technologies de l'information et de la communication (TIC).....	6
d) Communications (autres que les TIC)	7
e) Acquisition de biens, services et installations	7
f) Conception et prestation de programmes et de services	7
g) Transports.....	8
5. En résumé	8

1. Généralités

a) Introduction

Symcor est fière de publier son dernier rapport de progrès, conformément à la Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA), qui prévoit l'édification d'un Canada sans obstacle pour les personnes handicapées d'ici le 1er janvier 2040. À la suite de la publication de notre premier plan d'accessibilité en mai 2023, nous avons réalisé des progrès significatifs en matière d'accessibilité au cours de l'année écoulée. Grâce aux efforts dévoués du groupe de travail, du comité directeur de l'accessibilité et de diverses équipes de projet, Symcor a mis en place un cadre robuste pour poursuivre l'engagement des employés et des dirigeants de l'ensemble de l'entreprise. Cet engagement stimule la mise en œuvre de changements et d'actions significatifs décrits dans notre plan initial. Comme nous l'expliquons plus en détail dans ce rapport de progrès, nous sommes fiers des réalisations accomplies jusqu'à présent et sommes déterminés à poursuivre le travail pour créer des établissements plus accessibles, améliorer l'expérience des employés et des clients, et rendre nos plateformes technologiques plus accessibles.

b) Engagement de Symcor en matière d'accessibilité

Symcor reconnaît la valeur d'une main-d'œuvre diversifiée, plus particulièrement celle qui reflète les collectivités dans lesquelles nous travaillons. Nous sommes engagés à créer un environnement inclusif, à assurer l'égalité pour tous et à permettre à nos employés de s'exprimer de manière authentique sur le lieu de travail. L'élimination et la prévention proactive des obstacles auxquels font face les personnes handicapées sont une composante clé de la réalisation de notre engagement.

c) Processus de rétroaction, demandes de formats alternatifs et coordonnées

La communication et la rétroaction font partie des valeurs fondamentales à partir desquelles le Plan sur l'accessibilité de Symcor a été élaboré et nous n'avons cessé de mettre l'accent sur ces valeurs dans le cadre de notre travail sur l'accessibilité cette année. La participation continue est essentielle pour respecter notre engagement en matière d'accessibilité et créer un environnement sans obstacle chez Symcor.

Le vice-président, Opérations et personnes est la personne désignée pour recevoir la rétroaction sur l'accessibilité chez Symcor. Si vous désirez faire part de votre opinion ou communiquer des suggestions sur la façon dont Symcor met en œuvre son Plan sur l'accessibilité, ce rapport de progrès ou les obstacles auxquels peuvent faire face les employés, les clients ou toute autre personne qui traite avec Symcor, merci d'utiliser un des canaux suivants pour contacter le vice-président, Opérations et personnes:

Méthode de contact	Détails des coordonnées
Courriel	access@symcor.com
Courrier	1 Robert Speck Parkway, Suite 400, Mississauga, ON L4Z 4E7
Téléphone	905-273-1175

Vous pourrez fournir votre rétroaction de manière anonyme ou en indiquant vos coordonnées. Symcor enverra un accusé de réception de la rétroaction reçue, à moins qu'elle n'ait été fournie de manière anonyme. La rétroaction anonyme sera traitée de la même façon que la rétroaction soumise par une personne qui s'est identifiée.

La rétroaction fournie à Symcor sera prise en considération pendant la préparation de nos rapports de progrès annuels sur la mise en œuvre du Plan sur l'accessibilité de Symcor et des versions actualisées du plan.

Pour demander un exemplaire du rapport de progrès de Symcor, du Plan sur l'accessibilité ou une description de notre processus de rétroaction en format imprimé, en grands caractères, en braille, en format audio ou dans un format électronique compatible avec la technologie adaptative utilisée pour aider les personnes handicapées, veuillez nous contacter à l'aide de l'une des méthodes indiquées ci-dessus.

2. Consultation

Symcor a consulté le groupe de travail sur l'accessibilité pour s'assurer que les personnes handicapées ont été consultées et leurs points de vue pris en compte dans la préparation de ce rapport de progrès.

Ce groupe est composé d'employés qui s'identifient comme des personnes handicapées, ainsi que de personnes qui connaissent ou travaillent avec des personnes en situation de handicap et leurs alliés. Le groupe de travail sert de forum de consultation et de collaboration sur les initiatives d'accessibilité au sein de Symcor. Lors de réunions et de discussions, les membres du groupe de travail ont fait part de leur expertise, leurs expériences et leurs recommandations sur les initiatives d'accessibilité au sein de Symcor. La rétroaction obtenue auprès du groupe de travail a permis à Symcor de mieux comprendre ce qui fonctionnait bien et ce que l'on pouvait améliorer au niveau des initiatives sur l'accessibilité mises en œuvre au cours de l'année écoulée. Le groupe a également permis de cerner les domaines prioritaires pour l'année à venir, notamment l'importance d'une formation formelle sur les meilleures pratiques pour tous les employés afin de soutenir consciemment les collègues en situation de handicap.

3. Rétroaction

Symcor n'a pas reçu de rétroaction formelle de sources externes ou d'employés de l'organisation par le biais de son processus formel de rétroaction. Malgré cela, les perspectives du groupe de travail sur l'accessibilité continuent de fournir à Symcor des renseignements précieux sur ses réussites et les points à améliorer dans ses initiatives d'accessibilité, tout en identifiant les priorités clés sur lesquelles se concentrer au cours de l'année à venir.

Symcor s'engage à favoriser une culture de communication ouverte et d'amélioration continue. Nous continuerons à explorer des moyens novateurs d'encourager le retour d'information.



4. Progrès par secteur

a) Emploi

Symcor maintient son engagement à favoriser un milieu de travail inclusif et accessible qui aide les employés de toutes capacités. Au cours de l'année écoulée, nous avons pris des mesures considérables pour améliorer l'accessibilité du lieu de travail, favoriser le bien-être des employés et promouvoir des pratiques d'embauche inclusives. Grâce à des partenariats stratégiques, des initiatives ciblées et des aménagements améliorés, nous continuons à créer un environnement où tous les employés peuvent s'épanouir.

Progrès et réalisations

Sensibilisation au niveau de l'organisation – Promotion de l'accessibilité et de l'inclusion :

À l'occasion de la Semaine nationale de l'accessibilité (du 26 mai au 1er juin 2024), nous avons diffusé une communication à l'échelle de l'entreprise dans le but de sensibiliser les employés à l'importance de l'accessibilité et de l'inclusion sur le lieu de travail. Les employés ont été invités à prendre part à la célébration en utilisant une variété de ressources et de webinaires fournis par le biais de nos partenariats avec le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI) et la Fondation Rick Hansen. Ces ressources ont mis en évidence les meilleures pratiques pour favoriser un milieu de travail inclusif et ont fourni aux employés des outils pratiques pour inclure l'accessibilité dans leurs interactions quotidiennes.

Pour renforcer encore notre engagement, nous avons lancé un centre de ressources sur l'accessibilité. Ce portail destiné aux employés centralise les ressources en matière d'accessibilité sur une nouvelle plateforme pour faciliter l'accès direct à des documents clés tels que des lignes directrices sur les meilleures pratiques, des politiques et des ressources sur l'accessibilité en milieu de travail. Cette nouvelle plateforme permet aux employés de trouver facilement des renseignements essentiels sur l'accessibilité et de s'y référer. Elle contribue ainsi à sensibiliser et à informer tous les employés.

Améliorer le bien-être des employés et le soutien à la santé mentale :

En 2024, nous avons mis en place de nouvelles prestations en matière de santé mentale et augmenté la couverture pour aider au bien-être des employés. Ces améliorations comprennent ce qui suit :

- des services de soins virtuels, offrant aux employés un accès plus simple aux professionnels de la santé;
- une plateforme de bien-être offrant des ressources autoguidées, des évaluations et des outils pour la santé mentale;
- une couverture élargie des praticiens paramédicaux, comprenant des professionnels de la santé mentale tels que les psychologues, les travailleurs sociaux et les thérapeutes.



Pendant le mois mondial de la santé mentale (en octobre 2024), une campagne interne a été lancée pour attirer l'attention sur les handicaps non visibles et promouvoir la résilience mentale et le bien-être. Cette initiative visait à mieux faire connaître les ressources disponibles, à atténuer la stigmatisation associée aux discussions sur la santé mentale et à encourager les employés à prendre des mesures proactives en faveur de leur bien-être mental.

Approche ciblée et partenariats avec les collectivités :

Dans le cadre de notre engagement à offrir un milieu de travail respectueux de la diversité neurologique, nous avons établi un partenariat avec *Autism Nova Scotia* et *Ready, Willing and Able* afin d'améliorer les efforts d'embauche pour les candidats neuroatypiques. Ce partenariat nous a aidés à affiner nos processus de recrutement, à garantir une expérience plus inclusive pour les candidats neuroatypiques et à favoriser une culture d'appartenance au sein de notre organisation.

Projets à venir et engagement continu

- Intensifier la formation sur l'accessibilité pour s'assurer que tous les employés et les gestionnaires comprennent les meilleures pratiques pour soutenir les collègues en situation de handicap.
- Poursuivre les activités de sensibilisation ciblées afin d'établir des partenariats avec des organisations dans le but d'améliorer les initiatives d'embauche inclusive de Symcor.
- Procéder à un examen complet de notre politique et de nos procédures d'aménagements pour nous assurer que les besoins des candidats et des employés en situation de handicap sont identifiés et pris en compte rapidement tout au long du cycle d'embauche et de travail de l'employé.
- Poursuivre la collaboration avec les employés par le biais de sondages, de groupes de discussion, de discussions avec les groupes de ressources pour les employés et le comité consultatif sur l'accessibilité afin d'obtenir une rétroaction et de s'assurer que le milieu de travail est inclusif pour les personnes en situation de handicap.

Symcor s'engage à faire preuve d'équité en tant qu'employeur et à offrir un lieu de travail sans obstacle en créant un environnement de travail inclusif et accessible qui favorise la réussite et le bien-être de tous ses employés.

b) Environnement bâti

Meilleure accessibilité : efforts continus pour améliorer notre environnement bâti

Nous nous engageons à créer un environnement accessible et inclusif pour toutes et pour tous. Dans le cadre de cet engagement permanent, notre équipe chargée des biens immobiliers et des installations, en collaboration avec les équipes de l'ensemble de l'organisation, continue de remédier aux problèmes prioritaires décrits dans notre Plan d'accessibilité. Ces efforts visent à améliorer les espaces physiques que nous gérons et à faire en sorte que tous les individus, quelles que soient leurs capacités, puissent s'orienter et se déplacer dans nos installations avec facilité.



Plans à venir : Évaluation de l'accessibilité des installations et analyse des lacunes en 2024

Outre les améliorations en cours, nous examinons les recommandations détaillées fournies par nos consultants dans le rapport sur l'évaluation de l'accessibilité des installations et l'analyse des lacunes en 2024. Cette évaluation complète nous a permis d'identifier des obstacles supplémentaires dans l'environnement bâti, c'est-à-dire :

- **Les défis relatifs à l'orientation** : nécessité d'une signalisation plus claire pour faciliter les déplacements.
- **Équipement adapté** : importance de fournir des équipements qui répondent à des besoins divers.
- **Accessibilité des portes** : questions liées au poids et à la taille des portes qui peuvent être problématiques pour certaines personnes.
- **Stationnement** : veiller à ce que les places de stationnement soient accessibles et bien situées.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires, nos fournisseurs et les propriétaires de nos installations afin d'élaborer un plan d'action pluriannuel qui permettra de lever les obstacles identifiés et d'améliorer l'accessibilité partout dans nos installations.

Nous sommes fiers des progrès que nous avons réalisés dans ce domaine et sommes déterminés à apporter des améliorations significatives. Plus qu'une démarche occasionnelle, l'accessibilité est un processus continu qui demande une évaluation et une action permanentes.

c) Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Symcor s'engage à améliorer l'accessibilité de ses plateformes numériques afin de garantir une expérience inclusive pour tous les utilisateurs. Symcor a fait appel à un fournisseur spécialisé pour réaliser une évaluation manuelle détaillée visant à identifier les obstacles à l'accessibilité du point de vue de la technologie et des systèmes.

Ce fournisseur effectuera une analyse des lacunes en matière d'accessibilité sur les plateformes Internet et intranet de Symcor. Tous les problèmes identifiés seront classés par ordre de priorité et traités en interne afin de maintenir le contrôle, la sécurité et le respect des meilleures pratiques en matière d'accessibilité. Le fournisseur choisi assurera également le suivi et l'amélioration permanente de l'accessibilité numérique sur l'ensemble des plateformes.

Plans à venir et engagement continu

Pour assurer la convivialité et l'accessibilité de l'environnement numérique, nous savons qu'il est essentiel d'intégrer des améliorations en matière d'accessibilité dans la conception et les pratiques de développement des outils et des plateformes numériques de Symcor. Cette démarche comprend les activités suivantes :

- Effectuer des audits périodiques, intégrer la rétroaction et former les équipes pour qu'elles respectent les normes d'accessibilité.



- Veiller à ce que les fonctions d'accessibilité de la technologie utilisée soient compatibles avec tous les appareils, notamment les ordinateurs de bureau, les tablettes et les téléphones portables.
- Se conformer constamment aux meilleures pratiques du secteur afin de favoriser un environnement numérique convivial et accessible.
- Établir un plan à long terme pour contrôler et préserver l'accessibilité, et notamment mettre en place des outils automatisés et des processus de validation manuelle.

d) Communications (autres que les TIC)

Pour renforcer encore son engagement en matière d'accessibilité et d'inclusion, Symcor a lancé un centre de ressources sur l'accessibilité en 2024. Ce portail destiné aux employés centralise les ressources en matière d'accessibilité sur une nouvelle plateforme pour faciliter l'accès direct à des documents clés tels que des lignes directrices sur les meilleures pratiques, des politiques et des ressources sur l'accessibilité en milieu de travail. Le centre de ressources sur l'accessibilité permet aux employés de trouver facilement les renseignements essentiels sur l'accessibilité et de s'y référer, et contribue ainsi à sensibiliser et à informer les employés.

Pour plus de détails sur les solutions d'accessibilité à l'intranet de Symcor, voir les informations fournies à la section c) Technologies de l'information et de la communication (TIC), ci-dessus.

e) Acquisition de biens, services et installations

Symcor a recours à diverses stratégies d'approvisionnement pour s'assurer d'acquérir des solutions et des services qui correspondent à ses besoins organisationnels tout en respectant les exigences législatives.

Notre équipe des achats veille à ce que le processus tienne compte de l'accessibilité, par exemple en mettant à la disposition des personnes concernées par le processus d'achats et d'appels d'offres de la documentation dans des formats accessibles. En plus du processus, lors de l'étape de collecte des exigences, notre équipe des achats veille à ce que la notion d'accessibilité de l'utilisateur final figure dans les conditions préalables de la solution ou du service, dans la mesure du possible.

f) Conception et prestation de programmes et de services

Les progrès accomplis par Symcor, les domaines à développer et les engagements pris en matière de conception et de prestation de programmes et de services sont abordés dans les discussions sur les autres domaines clés de cette section : emploi, technologies de l'information et de la communication (TIC), communications autres que les TIC, et acquisition de biens, services et installations.

g) Transports

Symcor ne fournit pas de transports en commun et, compte tenu de ses activités commerciales, n'a pas constaté d'obstacles dans ce domaine d'action de la LCA.

5. En résumé

Notre équipe dévouée supervise activement les initiatives en matière d'accessibilité et veille à ce que nous atteignions nos objectifs dans ce domaine. Grâce aux conseils et au soutien de cette équipe, Symcor a fait des progrès au cours de l'année écoulée pour se conformer aux objectifs définis dans notre Plan d'accessibilité et nous sommes satisfaits des progrès significatifs réalisés dans plusieurs domaines. Dans le cadre de notre travail sur l'environnement bâti, nous avons mis l'accent sur la préparation et l'amélioration de l'accessibilité dans nos installations. Nous demeurons à l'écoute des réactions directes de nos employés, nous nous appuyons sur nos compétences internes en matière d'accessibilité et sur les considérations des différentes équipes (par exemple, les technologies de l'information, les achats), et nous faisons appel à des experts tiers lorsque cela s'avère nécessaire pour renforcer nos efforts. Nous sommes satisfaits des progrès réalisés et restons déterminés à faire progresser l'accessibilité dans tous les aspects de nos activités.